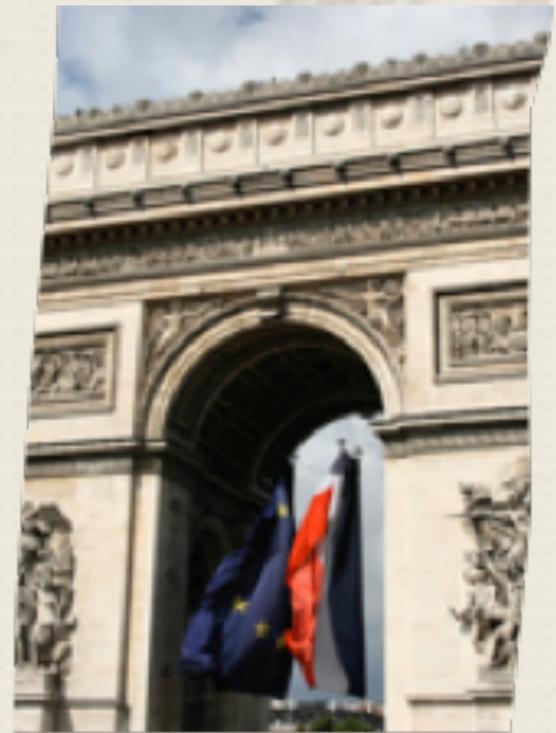


LA PRESSE EN REVUE...

MARDI 6 MARS 2018

SOMMAIRE

- 1) **Le début de quelques chose ???!**
- 2) **Il boit du vin midi et soir...**
- 3) **L'immortelle !**
- 4) **Les retraités se rebiffent**
- 5) **Une réforme de plus...**



Diez Gérard La Presse en Revue

I) D'ici quelques années, les morts vont sortir de leurs tombes



Vers la mort... des cimetières? Depuis quelques années, on assiste à l'émergence de nouvelles méthodes d'inhumation et de crémation, plus économiques, mais surtout plus respectueuses de l'environnement.

Finis les chemins de gravier qui crissent, les pots de chrysanthèmes ou les fleurs en plastique, disparues les pierres tombales en marbre de Chine.

Vous voici en pleine forêt. Vous marchez à travers les érables, les cèdres, les bouleaux et les hêtres, guidés par une puce GPS qui vous emmènera jusqu'à l'endroit où repose le défunt auprès duquel vous souhaitez vous recueillir.

«Au pied de mon arbre, je reposerais heureux...»

Un scénario futuriste qui pourrait bien devenir réalité. C'est du moins le pari, un peu fou, que se sont lancés les deux designers Anna Citelli et Raoul Bretzel, en fondant «[Capsula Mundi](#)», en 2003. Leur entreprise commercialise des capsules, en forme de cocons, destinées à accueillir les cendres ou le corps du défunt, avant d'être enfouies au pied d'un arbre. Entièrement biodégradables, ces urnes d'un nouveau genre sont vendues aux alentours de 400 euros.

Anna Citelli revient pour nous sur la genèse du projet:

«Nous pensions que le design ne doit pas seulement s'appliquer aux objets de la vie quotidienne, mais qu'il peut avoir un véritable impact culturel sur la société. Nous avons remarqué combien, sous ce rapport, la mort était laissée de côté. Et c'est à partir de là qu'a émergé l'idée de Capsula Mundi. Une vision englobante, où nous continuons à faire partie du cycle de la vie, même après notre mort, tout en laissant derrière nous un héritage positif pour l'avenir de la Terre.»

S'il a d'abord redouté les réactions du public, le tandem créatif de Capsula Mundi affirme aujourd'hui recevoir de nombreux messages enthousiastes, venus des quatre coins du monde. Parmi les 45.000 personnes qui ont liké leur page Facebook, «*beaucoup de jeunes des pays anglo-saxons ou d'Asie, sensibilisés aux questions de l'écologie.*»

«La mort n'est pas la fin, mais bien le début de quelque chose. On vient de la nature et je pense que c'est important d'y retourner.»

Marie, 51 ans

Pour l'instant interdites dans leur Italie d'origine, les capsules d'Anna et de Raoul pourraient bien un jour bouleverser la configuration de nos cimetières. Plutôt que d'abattre du bois pour faire des cercueils, ces urnes d'un nouveau genre en

feront pousser. Anna Citelli espère que dans un proche avenir, «*on se rendra en famille, avec les enfants pour une balade en forêt, s'occuper d'un arbre au lieu d'une tombe.*»



Capsule fabriquée par «Capsula Mundi».

Bien que la France n'autorise, à l'heure actuelle, que l'inhumation et la crémation traditionnelles, le projet de Capsula Mundi a déjà ses adeptes dans l'Hexagone.

Marie, 51 ans, tient

une maison d'hôte à Roquebrune-sur-Argens, dans le Var. Elle a été immédiatement séduite par le projet:

«La mort n'est pas la fin, mais bien le début de quelque chose. On vient de la nature et je pense que c'est important d'y retourner», confie-t-elle. L'idée que son corps «*permette de faire pousser un arbre ou une fleur*» l'enchant. Elle n'ignore pourtant pas le long chemin qui reste à parcourir, notamment du point de vue des mœurs. «*Le tabou de la mort*», elle ne le comprend pas vraiment, elle considère même que «*c'est sympa d'y penser quand on est vivant*». Lorsqu'on lui demande si elle en a parlé avec son entourage, Marie éclate de rire: «*On me perçoit encore comme une extraterrestre.*»

«Il m'a toujours dit que s'il mourait, il voudrait qu'on lui mette une graine dans la bouche et qu'on l'enterre...»

Aurélie, 50 ans

Elle n'est pas la seule à déplorer le «*traditionalisme*» entourant les enterrements. Pour Aurélie, 50 ans, le cimetière classique a fait son temps. Encore émue par la disparition de son ex-mari, cette enseignante de Grenoble regrette que le projet ne soit pas encore autorisé en France: «*Il m'a toujours dit que s'il mourait, il voudrait qu'on lui mette une graine dans la bouche et qu'on l'enterre...»*

Un souhait qui, dans les configurations actuelles, reste irréalisable. Aurélie est lasse des cérémonies funéraires traditionnelles, qu'elle juge trop religieuses et pas assez centrées sur le défunt. Les deux femmes se montrent pourtant optimistes. Marie en est d'ailleurs persuadée: les forêts remplaceront un jour les cimetières –l'avenir lui donnera raison.»

Nouveaux procédés pour dernier voyage

Encore sous-estimé, [le problème de l'empreinte carbone posé par les crémations et inhumations ordinaires](#) pourrait bien accélérer les choses. Lors d'une crémation, par exemple, de nombreux gaz polluants et métaux lourds (notamment du mercure, contenu dans les alliages dentaires) sont rejetés dans l'atmosphère. Les émissions restent relativement minimales, mais n'en demeurent pas moins un sujet préoccupant. Au Royaume-Uni, en Suède ou aux États-Unis, des alternatives plus respectueuses de l'environnement ont commencé à voir le jour.

Inventée à la fin du XIX^e siècle, «l'aquamation» s'apparente à une crémation aquatique, au cours de laquelle une eau chauffée à 93°C est injectée dans le corps pour le dissoudre. À la fin de

l'opération, qui dure entre quatre et dix heures selon la corpulence du défunt, il ne reste que de l'eau et des os. Beaucoup plus économique, cette technique aurait aussi l'avantage d'émettre jusqu'à 160 fois moins de particules fines. «L'aquamation» existe déjà en Europe, où elle est utilisée dans les abattoirs, particulièrement lors de cas d'épizootie (épidémie animale), comme ce fût le cas au moment de la crise de la vache folle. Déjà autorisée en Grande-Bretagne, en Australie et au Canada, elle le sera en Californie dès 2020.

La «promession», quant à elle, consiste à plonger le corps du défunt dans de l'azote liquide. Une fois refroidi, celui-ci est réduit à l'état de poudre, grâce à des vibrations. Aucune vapeur toxique n'est émise durant le procédé. Particulièrement riches en matières organiques, les restes peuvent alors servir au développement d'une plante ou d'un arbuste. L'inventrice de cette pratique, la biologiste suédoise Susanne Wiigh-Mäsak se présentait d'ailleurs elle-même, lors d'un TED Talk en 2014, comme «*un compost, bien organisé, en chemin vers sa biodégradation.*» Déjà pratiquée en Suède, la «promession» est autorisée en Corée du Sud depuis 2012.

https://youtu.be/xC81Zb_LCPs

Une ultime contribution à l'environnement

D'autres alternatives existent, à l'instar de «l'humusation» (la dépouille est mélangée à un compost, qui la transforme en [humus](#)) ou de la «résomation» (le corps est dissous dans une eau à 180°C, enrichie en hydroxyde de potassium). On notera que la cryogénéisation, interdite en France, n'est pas une technique d'inhumation à proprement parler, le défunt ayant vocation à être ramené à la vie.

Les funérailles écologiques ont aussi le mérite, pour l'instant du moins, d'être moins chères que des obsèques classiques. Un aspect économique pas forcément cynique, lorsqu'on sait que certains services des pompes funèbres n'hésitent pas à gonfler leurs devis.

Il n'y a pas seulement en matière de crémation que l'on voit du nouveau. On rivalise désormais d'imagination dans le domaine des urnes funéraires.

Pour une centaine d'euros, on en trouve des biodégradables, destinées à être mises en pleine terre, ce qui est toujours interdit en France, où tout cercueil ou urne doit être étanche. De son côté, l'entreprise «[Eternal Reefs](#)» propose de fondre vos cendres à un ciment naturel, qui reposera au fond de la mer, pour servir d'habitat aux coraux. En janvier dernier, Kris Jenner, la matriarche du clan Kardashian, faisait part à ses enfants du souhait, pas banal, [d'être transformée en diamant après son décès](#). La reine du «bling bling» pourra voir ses dernières volontés exaucées par «[LifeGem](#)», une société américaine qui assure, en outre, faire «certifier» les diamants obtenus...

Les cimetières se mettent au vert...

Mais avant que ces alternatives ne soient homologuées et rendues possibles en France, il leur reste encore à vaincre certaines réticences.

Au-delà de l'aspect juridique, de nombreuses

religions n'autorisent pas toutes les pratiques. C'est le cas pour la [crémation](#), interdite par l'islam, encore aujourd'hui, et par l'église catholique jusqu'en 1963. Adoptée dès 1887, elle dut ainsi attendre pas loin d'un siècle pour véritablement entrer dans les mœurs. En 1976, le décret autorisant la dispersion des cendres aida beaucoup dans sa démocratisation. Aujourd'hui, la crémation ne cesse de gagner du terrain.

À LIRE AUSSI [Peut-on faire ce qu'on veut de ses cendres?](#)

[Selon un sondage IPSOS de 2015](#), 51% des personnes interrogées déclaraient préférer être incinérées. En revanche, le rapport s'inverse lorsqu'il s'agit d'organiser les obsèques d'un proche, où l'inhumation est préférée dans 52% des cas.

En attendant que la législation évolue, certains cimetières se sont déjà mis au vert. [C'est le cas à Niort](#), où, depuis 2014, dans le quartier du Souché, les inhumations sont plus respectueuses de l'environnement. En signant une charte spécifique, les familles s'engagent à fournir des soins mortuaires moins polluants (vêtements en fibres naturelles, cercueil sans solvants...). L'idée est aussi de rendre le cimetière plus «accueillant», en donnant davantage de place à la végétation. Le granit des caveaux est ainsi remplacé par une simple stèle en calcaire, où est gravé le nom du défunt.

[Au cimetière des Gonards à Versailles](#), on a banni tous les produits phytosanitaires et l'on valorise désormais les déchets verts. Des changements mis en place d'abord pour le bien-être des vivants et notamment la santé des agents de services, habitués à manipuler des produits polluants (désherbants et pesticides). Premier cimetière à avoir reçu le label «Ecojardin», qui récompense les espaces verts respectueux de l'environnement, les Gonards ont depuis été rejoints par une dizaine d'autres cimetières, à Cherbourg, Fontainebleau, Rennes ou encore Nantes...

Des dernières demeures qui font honneur à l'humanité...



[Adrienne Rey](#) (6 articles)

Journaliste

slate.fr

II) Des médecins répondent à Macron qui "boit du vin le midi et le soir"

Emmanuel Macron avait confié "boire du vin le midi et le soir" et assuré qu'il n'y aurait pas "d'amendement pour durcir la loi Evin".

Par L'Obs

La ministre de la Santé, Agnès Buzyn, "s'est trouvée bien seule dans un gouvernement qui nie les évidences scientifiques et se montre plus sensible aux intérêts de l'alcool qu'à l'intérêt général", estiment-ils.

Emmanuel Macron a confié le 22 février ["boire du vin le midi et le soir"](#) et assuré que, tant qu'il sera président, il n'y aurait pas "d'amendement pour durcir la loi Evin" restreignant la publicité pour les boissons alcoolisées.

"Il y a un fléau de santé publique quand la jeunesse se soûle à vitesse accélérée avec des alcools forts ou de la bière, mais ce n'est pas avec le vin", avait-il aussi affirmé à des journalistes de la presse régionale en marge d'une rencontre avec des agriculteurs.

"L'alcool tue près de 50.000 personnes par an"

"Le vin représente près de 60% de la consommation d'alcool" relèvent les auteurs de cette tribune qui rappellent que "l'alcool tue près de 50.000 personnes par an" en France.

Ils notent également que "les trois-quarts de la population consomment moins de deux verres par jour, mais le quart restant boit 75% de l'alcool commercialisé en France".

Ils demandent aux élus et au gouvernement d'élaborer et d'adopter "un plan national alcool". "Faute de quoi, ajoutent-ils, force sera d'en appeler à l'opinion publique, qui à 60%, trouve la réglementation de l'alcool insuffisante".

"Si le dossier alcool reste en l'état, immanquablement, lorsque demain les responsables auront à répondre devant la justice, ils ne pourront pas dire qu'ils ne savaient pas", concluent-ils.

Les signataires sont le Pr Michel Reynaud, président du Fonds action addiction, le président et le vice-président de l'Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie (ANPAA) ; Nicolas Simon et Bernard Basset ; la Dr Irène Frachon, pneumologue (Brest) ; Catherine Hill, épidémiologiste réputée ainsi que les professeurs Serge Hercberg (expert en nutrition) ; Amine Benyamina (psychiatre, addictologue) ; Albert Hirsch (Ligue contre le cancer) et Gérard Dubois (Académie de médecine).

(Avec AFP)

III) Lucie est séropositive : "J'avais 20 ans, je me croyais indestructible"



Lucie Hovhannessian est séropositive depuis ses 20 ans. (Astrid di Crollanza)

D'une certaine façon, Lucie Hovhannessian se pensait invincible. Jusqu'à ce jour de juin 2012, où lors d'un examen médical de routine, elle apprend qu'elle est séropositive. Lucie n'a que 20 ans.

Selon [un sondage Ifop de 2016](#), les jeunes de 15-24 ans représentent 11% des découvertes de séropositivité (chiffre en augmentation de 24% depuis 2007).

Dans son livre, "Presque comme les autres" (Ed. Robert Laffont), sorti en librairie ce 1er mars, Lucie Hovhannessian livre un témoignage cru, celui d'une jeune femme, aujourd'hui âgée de 26 ans, qui vit avec le virus, un intrus qui s'est octroyé "le droit de coloniser" son corps. Entretien.

Dans quelles circonstances avez-vous appris que vous étiez séropositive ?

C'était le 28 juin 2012. Je devais subir une petite intervention médicale et j'avais dû faire une prise de sang. Quelques jours plus tôt, le secrétariat du médecin m'a contactée pour fixer au plus vite un rendez-vous. Immédiatement, je me suis dit qu'il y avait un truc qui clochait avec mes résultats. J'ai passé en revue toutes les possibilités. Le VIH figurait sur ma liste.

Ce jour-là, j'étais avec ma meilleure amie, mais seule face au médecin quand il a prononcé les mots suivants : "J'ai vos résultats d'analyses. Elles sont positives au HIV."

Je me souviens de la fenêtre, d'une image représentant une voiture rouge et d'une larme glissant sur ma joue. Tout de suite, je me suis dit : "Il sait de quoi il parle, moi, je ne sais rien." "Est-ce que ça me fait quelque chose dans le corps ?" a été la première question que j'ai posée. La suite reste très floue.

Ça a été un choc, mais pas une immense révélation. Parce que je n'étais pas seule, que le médecin n'était ni paternaliste, ni condescendant, je me suis tout de suite sentie encadrée et en confiance.

Les jours suivant l'annonce, vous avez décidé de contacter vos ex. C'est une démarche courageuse pour une jeune femme de 20 ans. Avec le recul, en avez-vous conscience ?

Sur le coup, j'ai ressenti le besoin de décrocher mon téléphone pour les avertir. Je me suis dit que c'était ce qu'il y avait de plus réglo à faire, même si c'est vrai que je n'avais aucune obligation.

Je l'ai fait aussi parce que je voulais savoir qui avait bien pu me contaminer. J'avais deux noms en tête, un ex avec qui je ne m'étais pas protégée lors de rapports sexuels, et un mec d'un soir à qui j'avais fait une fellation.

Et puis, j'étais aussi inquiète pour eux. J'avais merdé, mais je ne voulais que mon erreur se répercute sur d'autres. C'est une question de respect. Quand je leur ai annoncé que j'avais le VIH, ils ont été surpris et souvent inquiets, mais ils ont tous bien réagi. Je n'ai jamais su qui m'avait transmis le virus. Qu'importe. Savoir ne m'aurait pas aidée.

Le soir-même, vous avez également envoyé un message sur Twitter à Rihanna. Pour quelles raisons ?

A cette époque, j'étais au top de ma fanitude. Hospitalisée pour mon opération, je me suis retrouvée toute seule dans ma chambre avec pour seul moyen de communiquer avec l'extérieur mon téléphone portable.

J'étais perdue, je ne savais pas trop quoi faire, alors je me suis mise à écouter l'album "Loud" de Rihanna et puis, j'ai eu envie de lui écrire un message privé sur Twitter pour lui dire ce qu'il m'arrivait, que j'avais hâte de la voir la semaine suivante en concert et que sa musique me reconfortait.

Elle – ou certainement l'une de ses assistantes – m'a répondu un petit message un peu bateau, mais ça m'a fait du bien.

Mi-août 2012 commence alors la trithérapie. Comment vivez-vous avec ce traitement à vie ?

J'ai découvert que le virus du sida était des plus surnois. Il est capable de muter d'une personne à l'autre. Dans mon cas, il est résistant à certaines molécules. Il a fallu adapter mon traitement.

Chaque jour depuis six ans, je prends trois pilules en une seule prise. Au départ, je mettais une alarme sur 19h30 pour ne jamais oublier. Ce rituel rend la chose très réelle. Il me rappelle quotidiennement que je suis séropositive. Heureusement, aujourd'hui, je les avale par automatisme sans trop penser à ma situation et je panique moins quand j'ai un peu de retard.

Je craignais également les effets secondaires de la [trithérapie](#) comme les douleurs abdominales. Je m'en sors plutôt bien à ce niveau-là. J'ai juste le blanc d'œil un peu jauni, mais ce n'est qu'esthétique.

Quelques mois après l'annonce de votre séropositivité se produit un événement auquel vous ne vous attendiez pas : vous tombez amoureuse...

A peine installée à Cannes, encore totalement bouleversée par l'idée d'avoir ce virus en moi, je rencontre Maxime. Il est dans la même école que moi, il me plaît. Vraiment. On flirte, on commence à sortir ensemble et puis vient le moment où on est sur le point de faire l'amour. C'est la première fois que je dois l'annoncer à un garçon. Je lui dis, je pleure. Lui me répond qu'il doit y réfléchir. Finalement, il revient vers moi.

J'ai eu beaucoup de chance de tomber sur un garçon comme lui. Compréhensif, il m'a été d'une grande aide. Grâce à lui, je me suis sentie moins seule. Dès lors, nous étions deux. Ensemble, nous avons appris à vivre avec le virus. Au bout de quelques mois, je l'ai accompagné pour qu'il se fasse dépister. Son test était négatif. A chaque fois que nous avons un rapport sexuel, Maxime vérifiait que le préservatif ne soit pas percé en le remplissant d'eau. Clairement, l'un comme l'autre, on en avait marre d'utiliser systématiquement des capotes.

Je suis restée deux ans avec lui, mais notre relation a fini par se disloquer avec le temps. Peut-être que le VIH a joué, mais il n'y avait pas que ça.

Vous vous êtes alors tournée vers des applications de rencontres. Comment ça s'est passé ?

Je n'ai jamais caché ma séropositivité. Parfois, j'en parlais avant même la rencontre. Pour d'autres, c'était quand je sentais qu'on s'orientait vers un rapport sexuel. J'ai oublié d'en parler une

seule fois et le garçon l'a, à juste titre, plutôt mal pris, même si, comme à chaque fois, j'avais recours à un préservatif.

Dire à chaque rencontre qu'on est séropositive, c'est épuisant. Cette discussion a toujours été le moment que je redoutais. Je savais que cet instant serait décisif, qu'il pouvait tout faire basculer dans une relation.

Il y a eu des garçons que ça ne gênait pas. L'un d'entre eux m'a même répondu un simple "OK", comme si c'était le truc le plus banal du monde. En revanche, il y a eu un qui me plaisait, mais qui a préféré mettre fin à notre relation parce que le VIH le terrifiait. Il m'a avoué qu'il y pensait parfois quand on faisait l'amour.

Et puis, j'ai rencontré mon actuel compagnon. Cette fois-ci sur Twitter. Pas besoin de lui dire, je lui avais déjà fait partager [l'article que j'avais écrit pour Konbini](#). Il m'a rencontrée en connaissance de cause. Cela fait deux ans que nous sommes ensemble.

Votre charge virale est aujourd'hui indétectable. Qu'est-ce que ça change pour vous ?

En fait, c'est le cas depuis 2013. Cela signifie que le virus est si peu présent dans mon corps que [je ne risque plus de contaminer mon partenaire](#). J'ai le VIH, mais c'est comme si je ne l'avais pas. Il est tapi en moi.

D'ailleurs, avec mon copain, nous n'utilisons plus de préservatifs. Nous avons vécu cette étape comme un immense soulagement. Ce bout de plastique, c'est vraiment ce qui me rappelait systématiquement que je suis séropositive. Enfin, je peux avoir des relations sexuelles normales.

Très vite, vous avez réussi à parler de votre état à vos amis. Pour quelles raisons a-t-il été plus difficile de vous confier aux membres de votre famille ?

C'est assez représentatif de ma façon d'être. En parler à mes amis était plus facile, j'avais moins peur de leurs réactions. La grande majorité a d'ailleurs bien réagi. Ils ont été à l'écoute, ne m'ont pas fait de leçons de morale et sont restés rassurants. C'est tout ce dont j'avais besoin. Seul l'un d'entre eux m'a dit : "Je ne juge pas ce que t'as pu faire." Ce qu'il était justement en train de faire. Je culpabilisais suffisamment seule pour que personne n'en rajoute.

J'en ai très vite parlé à ma mère. Certaines de mes sœurs l'ont su quelques mois plus tard. Elles ont elles aussi bien réagi. Je craignais la réaction de ma dernière sœur, et finalement, je lui ai dit la semaine dernière, et là aussi, ça s'est bien passé. A l'heure actuelle, seul mon père l'ignore. Je ne sais pas encore si j'aurai le courage de l'informer un jour. Peut-être le découvrira-t-il avec la sortie du livre ?

Et pourtant, vous en parlez librement sur Twitter...

Il m'a fallu sortir du sérail étudiant pour que ce sujet ne soit plus tabou. Parce que mon nom de famille n'apparaît pas sur mon compte et que ma famille ignore totalement son existence, je n'ai aucun souci à en parler sur Twitter. C'était finalement plus simple.

En revanche, c'est certain que je n'ai pas ressenti le besoin d'évoquer ma séropositivité dans le cadre de mon travail. Ma responsable l'a su il y a quelques semaines seulement quand je lui ai dit que j'écrivais un livre et elle m'a encouragée dans ma démarche.

Avec le recul, pensez-vous que les jeunes soient suffisamment informés sur les risques qu'ils encourent en ayant des rapports sexuels non protégés ?

Je pense qu'ils savent très bien ce qu'est le VIH. C'est l'âge qui fait qu'on s'en fout. On y pense, on l'envisage, mais on se dit "ça ne me concerne pas", "je ne peux pas avoir autant de poisse", "une seule fois, c'est pas bien grave". Je ne juge pas, moi aussi, j'ai eu 20 ans, je me suis cru indestructible. J'ai eu tort.

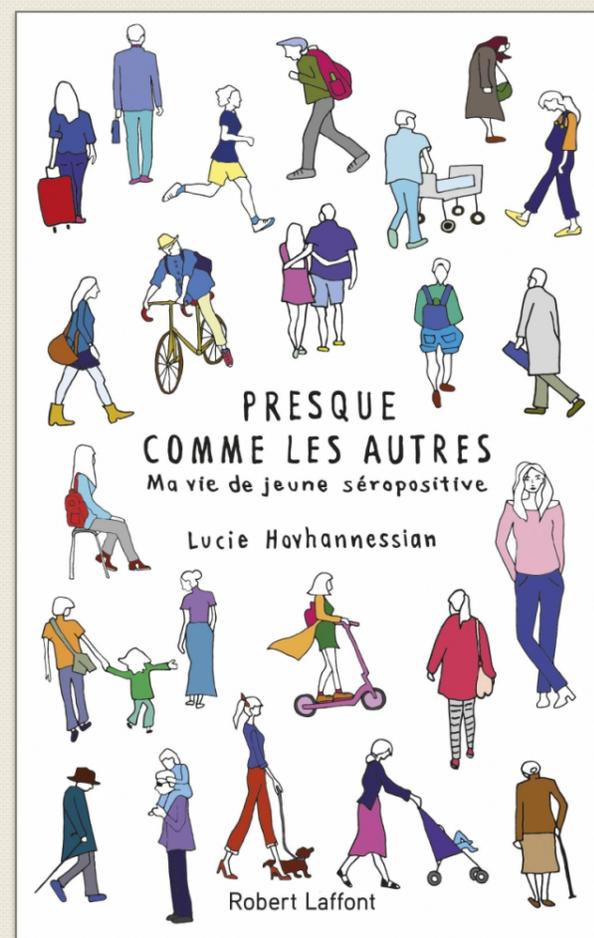
Après, même si on nous parle du virus, du dépistage et de la prévention, je crois aussi qu'on ne nous éduque pas suffisamment à l'idée de combiner tous ces éléments. Les parents, la médecine scolaire, les profs ont un rôle primordial à tenir.

Peu de jeunes de votre âge parlent si librement de leur séropositivité. Comment l'expliquez-vous ?

Dans l'imaginaire collectif, le VIH est encore associé à une image de "pestiféré", de cet individu couvert de [sarcomes de Kaposi](#) des années 1980.

Quand on a grandi en regardant des films comme "Philadelphia" ou vu "[120 Battements par minute](#)", c'est difficile de se dire que c'est le même virus à deux époques distinctes.

Pourtant, aujourd'hui, en France, on ne meurt plus du sida. J'espère qu'un jour les mentalités évolueront. Moi, j'ai fini par accepter ma séropositivité. Elle ne m'empêche ni de vivre, ni de faire l'amour, ni d'avoir des projets.



Propos recueillis par Louise Auvitu



Louise Auvitu Journaliste

IV) Avec la hausse de la CSG, les retraités se sentent "agressés"

bfmtv.com

Tous les premiers lundis du mois, RMC s'intéresse à votre pouvoir d'achat. Ce lundi, RMC a rencontré un retraité qui subit de plein fouet la hausse de la CSG.

RMC s'intéresse à votre pouvoir d'achat. Tous les premiers lundis du mois, on fait le point avec vous sur votre porte-monnaie. Et ce lundi on s'intéresse aux retraités. [Hausse de la CSG](#), des mutuelles, des taxes... [Leur pouvoir d'achat en a pris un coup](#) en ce début d'année. Ils avaient d'ailleurs interpellé Emmanuel Macron jeudi dernier lors d'un déplacement à Châlons-en-Champagne. Le président disait "assumer" de demander des efforts aux plus âgés.

Perte de 160 euros par mois

Une journée de mobilisation se prépare le 15 mars prochain et les syndicats s'attendent à une forte mobilisation. RMC a rencontré Bernard en Haute-Loire. [Ce retraité de 62 ans est très remonté](#). Jeune retraité depuis deux ans, Bernard a beau compter et recompter, son pouvoir d'achat a considérablement baissé avec la hausse de la CSG: une perte de 160 euros par mois, en attendant la baisse de la taxe d'habitation à l'automne censée compenser cette perte de pouvoir d'achat. Et au final, il ne reste plus grand-chose pour vivre. "431,44 euros. Voilà ce qui me reste pour faire mes courses, mettre de l'essence...", explique Bernard.

Avec une retraite de 1.500 euros par mois, cet ancien équarisseur estime qu'il n'est pas à plaindre, mais désormais il compte au centime près. "Là je me demandais même si j'allais prendre ma carte de pêche. Elle me coûte 100 euros, ça fait une dépense importante quand même".

"Une agression"

Le 15 mars, Bernard descendra peut-être dans la rue pour défendre son pouvoir d'achat. Pas loin de chez lui, à Saint-Etienne, les syndicats se font déjà les porte-voix de nombreux retraités se sentant trahis par Emmanuel Macron. "On ne se faisait pas trop d'illusions puisqu'il l'avait annoncé, mais aller taper sur les retraités c'est incroyable, on n'a jamais vu ça", s'agace Gérard Tessier, de la CGT Retraités. Les organisations syndicales s'attendent à une forte mobilisation dans 10 jours. Le ras-le-bol se fait sentir affirme Stéphane Batine, de la Fédération Générale des retraités de la fonction publique. "Le ressenti des gens, c'est qu'ils sont victimes d'une agression. Ce n'est pas qu'on est déçus, on est agressés par ces mesures".

P. G. avec Jérémy Lannuzel

LAPRESSEENREVUE.EU

V) Réforme de la formation professionnelle : Laurent Berger « satisfait et préoccupé »



Invité de l'émission L'épreuve de Vérité sur Public Sénat, en partenariat avec l'AFP, Les Échos et Radio Classique, Laurent Berger, secrétaire général de la CFDT a estimé que la réforme de la formation professionnelle était « bonne » au vu des avancées concrètes des droits des travailleurs mais alerte le gouvernement sur « la transformation du mode de gouvernance ».

Par Public Sénat

« Je ne suis pas en colère. Je suis préoccupé. Je suis à la fois satisfait qu'il y ait des droits pour les travailleurs plus pertinents, plus conséquents sur la formation professionnelle. Et je suis préoccupé par cette transformation faite par la ministre, sans nous avoir alertés ». Voilà en résumé la position de Laurent Berger sur la réforme de la formation professionnelle présentée par Muriel Pénicaud, ce lundi. [\(voir notre article\)](#)

Parmi les points positifs, c'est le conseil en évolution professionnelle gratuit que Laurent Berger, ancien conseiller en évaluation professionnel, a salué. « Je me suis aperçu à ce moment-là, qu'il y avait de la bonne volonté, mais qu'il y avait besoin d'un coup de pouce » (...) Il faut tout de suite alerter les travailleurs en leur disant qu'ils peuvent se faire accompagner par un professionnel pour faire valoir leurs droits ».

Ses inquiétudes portent tout d'abord sur la transformation du Compte personnel de formation (CPF) qui passe d'heures en euros. « Je ne veux pas que ce soit un affaiblissement des droits du travailleur (...) 500 euros, est-ce que ça suffira pour financer les formations dont il a besoin ? Personne ne le sait ».

Le patron de la CFDT est également « préoccupé » par « la transformation du mode de gouvernance ». Le gouvernement veut transférer la collecte des fonds de la formation des Organismes paritaires collecteurs agréés (Opca) vers les Urssaf. « On ne fera pas sans les branches professionnelles, on ne fera pas sans les partenaires sociaux, on ne fera pas sans les organisations syndicales, dans les territoires, pour savoir où sont les besoins de compétences et comment y répondre. Donc, il faudra travailler ensemble : État, partenaires sociaux » a-t-il affirmé.

« Le 22 mars, où avez-vous vu que la CFDT appelait à une mobilisation ? »

<https://dai.ly/x6fpiei>

Sur la réforme de la SNCF, alors que plusieurs organisations syndicales, dont la CGT cheminots et Sud rail, souhaitent lancer une grève le 22 mars, Laurent Berger lui laisse encore planer le doute sur les intentions de sa centrale, renvoyant la décision au 15 mars. « Où avez-vous vu que la CFDT appelait à une mobilisation ? » a-t-il interrogé

« S'il y a des problèmes à Montparnasse un certain dimanche, s'il y a des problèmes tous les jours sur les petites lignes, ce n'est pas de la faute du statut des cheminots » a-t-il reconnu, mais pour autant, Laurent Berger souhaite manifester « pour des objectifs ciblés ». « Le 22 mars, j'ai vu qu'il y avait des appels à manifester sur tout un tas de sujets. Au final, il y en a même un aujourd'hui sur la formation professionnelle. Ça devient une manifestation fourre-tout. Moi, je préfère une manifestation ciblée »

PUBLIC SENAT
#AuCœurDuDébat

LAPRESSEENREVUE.EU

A Suivre...
La Presse en Revue